

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Alliance Majeure : la Fédération de Pêche du Tarn rejoint la Ligue de Protection des Lacs (LPL).



Signature de contrat d'adhésion – Crédit : FDAAPPMA 81



Cadalen, 22 novembre 2025 – La Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 81) a officialisé son adhésion à la Ligue de Protection des Lacs (LPL) ce vendredi 22 novembre à Cadalen.

Cette union stratégique, scellée en présence des présidents des AAPPMA du Tarn , vise à **renforcer la protection des milieux aquatiques** et à mutualiser les efforts pour répondre aux défis environnementaux croissants.

Points Clés de l'Alliance :

- **Défense contre les Photovoltaïques Flottants** : La priorité est d'agir pour prévenir l'installation de projets photovoltaïques flottants , considérés comme le principal risque environnemental pour les lacs d'eau libre en Occitanie , notamment sur les sites tarnais (Geignes, Messal, Briax).

Alain COUZINIE, Président de la FDAAPPMA 81, et André-Jean SARRION, Président de la LPL, ont formalisé cette alliance lors de la réunion annuelle des Présidents des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) du département, soulignant ainsi le soutien de l'ensemble du réseau associatif à cette initiative.

André-Jean SARRION a insisté sur l'importance de ce partenariat, affirmant : **"Conjointement nous porterons haut la parole des pêcheurs ainsi que de tous les amoureux de la nature et des milieux aquatiques"**. La LPL s'est dite **« heureuse d'accueillir les pêcheurs du Tarn »** , cette adhésion venant **« renforcer notre association et nous ouvrir de nouveaux horizons »**.

Plus d'infos :

- 1- Alain COUZINIE, Président FDAAPPMA 81 - 06 09 39 68 06 / president@pechetarn.fr
- 2- André-Jean SARRION, Président LPL - 06 22 15 25 84 / liguedeprotectiondeslacs@gmail.com